

# Compte rendu de la CAPD du 2 juillet 2015

#### Présents:

**Pour l'administration**: M. Briand (IA-DASEN), Mme Clarac (Secrétaire générale), M. Maury (Chef du service des moyens et personnels 1<sup>er</sup> degré), M. Bôné (Gestion des moyens 1<sup>er</sup> degré), Mme Lesage, MM. de la Cruz et Petiot (IEN);

Pour le SE-UNSA: Mmes Déjean, Gonzalès, Pirès;

Pour le SNUipp-FSU: Mmes Bronner, Rigal, MM. Faget, Magnier, Trovalet.

Le secrétariat adjoint est assuré par le SNUipp-FSU (Béatrice Rigal).

## <u>Déclaration préliminaire du SNUipp-FSU</u>

Nous intervenons dans un premier temps au sujet de la grève à l'école élémentaire de Saverdun (lire notre édito).

Suite de la déclaration :

Cette année, le SNUipp-FSU note avec satisfaction une amélioration pour les demandes d'exeat / ineat. Au total 14 personnels quittent le département. En revanche, il n'y a que 2 entrées, l'Ariège risque d'être très déficitaire. Nous demandons que des ineat d'autres académies soient autorisés.

En ce qui concerne la deuxième phase du mouvement, nous remercions les services d'avoir fait le mouvement en prenant en compte tous les départs actés mardi seulement au rectorat. Cela a nécessité un groupe de travail avant la CAPD et au final, plusieurs collègues obtiennent un meilleur rang de vœu.

# Mouvement départemental 2015 : phase d'ajustement

L'administration explique que ce mouvement a un caractère exceptionnel puisque certains départs d'enseignants pour d'autres départements ont été actés en cours de mouvement.

Le SE-UNSA explique que la CAPD est très tardive et que les enseignants vont connaître leur affectation la veille des vacances. Cela va être très difficile pour certains d'entre eux de prendre contact avec leurs écoles.

#### ⇒ Postes à profils

- Maître itinérant FLS Pamiers : 1 seule candidature ; avis favorable.
- 1/2 Hôpital de jour + 1/2 poste d'enseignant spécialisé la Vergnière : 2 candidatures ; 2 avis favorables. A avis égal, le titulaire du CAPA-SH est nommé sur le poste.
- Dispositif de moins de trois ans à Ax les Thermes : 2 candidatures ; 1 avis très favorable, 1 avis favorable.

Le SNUipp rappelle que selon la circulaire académique, il ne peut y avoir avis favorable ou très favorable. Les seuls avis valables sont « avis favorable », « avis défavorable ».

L'administration en convient et précise que l'enseignant qui a obtenu l'avis très favorable a aussi le plus fort barème.

• Référent Saint-Girons: 1 candidature. Enseignante déjà sur ce type de poste donc pas d'entretien.

#### ⇒ Restent vacants à l'issue du mouvement :

- Direction école Lamartine à Lavelanet ;
- 0,5 occitan Guynemer + 0,5 occitan Saint-Girons.

Le SNUipp-FSU indique que le fait que le poste de direction de Lamartine soit un poste à profil avec entretien décourage beaucoup de candidats.

#### ⇒ Nouveaux postes libérés à l'issue du mouvement :

- ULIS Mirepoix
- Référent Mirepoix

#### ⇒ Autres situations

• Poste de psychologue de Mirepoix : 1 enseignante est nommée par délégation à titre provisoire

#### ⇒ Demandes particulières :

- Une enseignante ayant obtenu un poste au premier mouvement souhaiterait obtenir un poste spécialisé au second mouvement.
- Une enseignante déjà titulaire d'un poste souhaiterait obtenir un poste au second mouvement.
- Une enseignante demande à être affectée sur le poste de Rouze s'il n'y a pas de candidature.

Ces trois demandes sont rejetées car elles vont à l'encontre des règles du mouvement.



# Mouvement départemental 2015 : phase d'ajustement (suite)

- ⇒ Demandes du SNUipp-FSU
- Les postes G vacants à l'issue de la phase d'ajustement vont-ils être pourvus à titre provisoire avec d'autres missions et un autre intitulé comme cela a été fait l'an passé afin que ces postes restent fléchés RASED ?
- M. l'Inspecteur explique qu'il ne peut pas donner de réponse à ce jour. Par contre, il précise qu'il ne souhaite pas du tout enlever des postes au RASED bien au contraire.
- Problème des compléments de services sur Dreuilhe, Lavelanet G1 et La Bastide sur l'Hers.
- M. Bôné explique que les deux personnes qui souhaitent avoir le mercredi libéré demandent s'il est possible que les 3 demi-journées puissent être organisées sur deux semaines : 1 jour libéré une semaine, 2 jours libérés l'autre semaine.
- M. l'Inspecteur d'Académie indique qu'il met cette situation à l'étude.

# Avancement la hors classe

Le SE-UNSA demande pourquoi l'Ariège est le seul département de l'académie à voir son quota de personnel passant à la hors-classe à la baisse ?

La réponse du Rectorat est que cela est une décision ministérielle.

(Liste des personnes passant à la hors classe après le compte-rendu).

# Demande d'allègement de service

- ⇒ 2 demandes d'allègement de service ont été déposées cette année : un avis favorable du médecin de prévention et un avis défavorable.
- ⇒ 1 demande est arrivée tardivement. Elle a été transmise au médecin. Dès que la réponse du médecin sera connue, les services aviseront.

### Informations diverses

L'administration communique les informations suivantes :

 $\Rightarrow$  Demande de détachement dans le second degré : un enseignant a obtenu sa demande pour enseigner les mathématiques.



#### ⇒ Ineat/Exeat

- une demande d'annulation prise en compte.
- 7 départs d'enseignants titulaires.
- 7 départs de PES
- 2 entrées de titulaires

L'administration explique que le Rectorat travaille encore à des entrées possibles hors académie.

### ⇒ Congés de formation professionnelle

- Il reste 4 mois de congés libérés par un personnel + 3 mois de reliquat. La collègue ayant demandé 10 mois pourrait obtenir son congé si l'académie fournit quelques mois de plus.
- Une enseignante demande 10 mois de congés formation non indemnisés : la demande est accordée par l'administration.
- Le SNUipp fait valoir une demande récente d'une collègue pour un congé non indemnisé. Les services répondent que la demande est à l'étude. La collègue sera tenue informée.

### $\Rightarrow$ Temps partiels

- Une enseignante n'ayant pas obtenu son temps partiel demande une disponibilité : la demande est accordée.
- De nouvelles demandes de temps partiels ont été réexaminées pour des collègues qui ont saisi le médecin de prévention. Les demandes ayant eu un avis favorable du médecin de prévention ont été accordées.
- Le SNUipp demande des informations sur une demande récente pour raison de santé. Les services répondent que la demande est à l'étude.
- ⇒ Titularisation d'une enseignante recrutée au titre du handicap.
- ⇒ 2 demandes de démission d'enseignants : elles sont accordées.

Le SNUipp-FSU demande si les deux enseignantes ayant démissionné ont bien été accompagnées quant à leurs droits et aux possibilités de reconversion

M. Maury explique que cela a été fait et qu'ils ont pris le temps d'informer les collègues concernés. L'assistante sociale des personnels a été sollicitée.

Les deux syndicats font remarquer que suite aux détachements dans le second degré, aux démissions et aux exeat, le département risque d'être en difficulté à la rentrée.

M. Maury explique que cette problématique va remonter dès la fin de la CAPD aux services du Rectorat afin de les alerter.

# Informations diverses (suite)

#### ⇒ Poste des PES

Dans le projet d'implantation des postes de PES, il y avait deux postes sur l'école de Saverdun : un a déjà été supprimé par l'administration. Les deux syndicats ont demandé qu'il n'y ai pas de PES l'an prochain dans cette école (demande de l'équipe enseignante).

Le SE-UNSA demande s'il peut y avoir un poste de PES sur l'école de Bélesta puisque l'équipe est volontaire. Cela permettrait d'enlever le deuxième poste de PES de l'école de Saverdun.

L'administration répond qu'elle étudiera cette demande.

Le SNUipp-FSU demande si le poste de PES positionné initialement sur l'école de Canté est maintenu. En effet, le support est une classe de GS/CP, ce qui n'est pas compatible avec les textes qui précise « qu'il conviendra d'éviter de mettre les PES sur des postes de CP qui nécessite un haut niveau d'expérience ».

L'administration explique qu'il faut effectivement éviter de positionner des PES sur des CP mais que s'il y a besoin, cela reste possible, la circulaire ne l'interdisant pas.

Le SE-UNSA explique que les titulaires n'ont pas le choix des jours et cela pose problème à certaines pour les places en crèche. En effet, elles n'ont su que tardivement qu'elles seraient complétées par un stagiaire.

L'administration répond qu'elle demandera aux enseignantes prenant un mi-temps de réserver leur jour de crèche en amont.

# QUESTIONS DIVERSES DU SNUipp-FSU

#### Enseignement de l'occitan à Saint-Lizier

L'école de Saint-Lizier risque de voir ses effectifs en occitan augmenter suite à la non-poursuite de cet enseignement à Saint-Girons. La section maternelle est déjà particulièrement chargée. Le SNUipp-FSU demande la mise à l'étude de l'attribution d'un demi-poste d'occitan supplémentaire pour cette école.

Réponse de M. l'Inspecteur d'Académie : il ne peut statuer ce jour. Mais il explique qu'il est quasiment sûr qu'il n'attribuera pas de demi-poste supplémentaire d'occitan sur Saint-Lizier.

Le SNUipp-FSU indique qu'alors le département perd un poste d'occitan.

M. l'Inspecteur d'Académie ne comprend pas cette intervention puisqu'il n'a pas supprimé le poste.

Le SNUipp-FSU fait remarquer qu'il ne faut pas se voiler la face : le poste d'occitan tel qu'il est proposé au mouvement ne recueillera aucune candidature, ce qui laisse présager la disparition du poste. Par ailleurs, l'administration laisse les familles dans le flou puisque l'enquête normalement faite auprès des parents des enfants de PS n'a pas été proposée cette année par l'IEN de circonscription. Par conséquent les parents déduisent que l'enseignement de l'occitan disparaît sur Saint-Girons. De fait, les inscriptions se font sur l'école de Saint-Lizier qui a déjà des effectifs très chargés.

Les syndicats précise qu'il y aurait des candidats pour un poste occitan à St Lizier.

M. l'Inspecteur d'Académie répond qu'il met la situation à l'étude.

#### Frais de déplacement

La cour d'appel du tribunal de Bordeaux a annulé la circulaire relative aux frais de transports des personnels du premier degré en service partagé. C'est une défaite pour le Rectorat sur un dossier porté par le SNUipp du Gers. Nous demandons que le calcul de tous les frais de transport soit réexaminé sur la base de ce jugement qui désormais s'impose à tous.

Réponse : M. l'Inspecteur d'Académie explique qu'il attend les consignes du Rectorat. Les services ont déjà reçu une lettre de recours d'un personne.

Le SNUipp demande que le montant des frais soit recalculés au plus vite pour tous.

Nous souhaiterions que soient mises par écrit les modalités de remplacement des directeurs-trices : responsabilités, désignation du faisant fonction, décharges, classes uniques... Cela serait un outil pratique pour les équipes et pour les remplaçants.

M. l'Inspecteur indique qu'il y a la semaine prochaine une réunion avec les IEN. Ils traiteront ce point car il ne peut répondre en instance.

#### Remplacement

Pouvons-nous avoir un bilan des journées non remplacées et des stages de formation annulés ?

M. Maury fait un état de lieux :

- ⇒ environ 800 journées non remplacées sur l'année et sur le département.
- ⇒ Stages annulés :
  - 856 journées proposées avec remplacement ; 496 de réalisées.
  - 400 journées proposées sans remplacement et 350 réalisées.



### Questions diverses du SE-UNSA

Effectifs ULIS de Saverdun : les enseignants s'inquiètent des effectifs annoncés en hausse entre 16 et 21 élèves prévus. Quel dispositif mettre en place ?

Monsieur de la Cruz indique qu'il y a à ce jour 15 élèves affectés à l'ULIS de Saverdun avec un élève en attente. Il reconnaît qu'effectivement la situation est tendue sur ce dispositif. Il indique qu'il soutiendra le dispositif par une affectation d'AVS supplémentaire et ne peut proposer d'autres solutions à ce jour. De plus, les inclusions dans les classes de collège pourront permettre

Le SNUipp-FSU demande si l'ouverture de l'ULIS au collège Rambaud ne va pas permettre de désengorger l'ULIS de Saverdun.

M. de la Cruz indique qu'il y a une augmentation des élèves en situation de handicap au collège. Tous les dispositifs du second degré sont remplis au maximum. Problèmes de remplacement : il est demandé à des enseignants en décharge de direction d'aller remplacer ailleurs, par un simple appel téléphonique. Les collègues directeurs, en cette fin d'année, ont beaucoup de travail et on les prive d'un droit règlementaire, ce qui n'est pas normal. De plus, dans la mesure où on change leur affectation, il est indispensable qu'ils aient un ordre de mission écrit car sinon ils ne sont pas couverts.

M. de la Cruz indique que cela n'est arrivé qu'une fois dans sa circonscription. Il reconnaît que cela ne s'est fait qu'oralement et qu'effectivement, il faudra être vigilant à faire des ordres de mission.

M. Petiot indique qu'il ne peut pas faire un état des lieux précis mais qu'effectivement le protocole de décharge de direction n'a pas pu être assuré du fait des problèmes de remplacement sur le département.

Dates des commissions de rentrée : quelles seront les dates des CTSD, CDEN, CAPD à la rentrée de septembre ?

- $\Rightarrow$ CTS: jeudi 3 septembre au matin
- ⇒CDEN: jeudi 3 septembre après-midi
- ⇒CAPD: vendredi 4 après-midi
- ⇒ Réunion de rentrée du 31 août :
- Pamiers : réunion de pré-rentrée en deux groupes pour tous les enseignants
- Foix ASH : réunion uniquement des directeurs
- Foix HAPC : réunion de pré-rentrée à Tarascon pour tous les enseignants le 31 août au matin.
- Saint-Lizier : Mme Vatonne n'étant pas présente à la CAPD, les informations seront communiquées ultérieurement.

Compte-rendu rédigé par les représentants du SNUipp-FSU à la CAPD : Mmes Bronner, Rigal, MM. Faget, Magnier, Trovalet.



#### **DEMANDES D'EXEAT et INEAT accordés**

### Quittent le département

SENTENAC Bruno

RHODES Cécile

DOMENC Delphine

**GUERREIRO** Nelly

BOUSQUET Clémence

VRIGNAUD Sara

**FAUP MANDRAT Claire** 

SANCHEZ Hélène (stagiaire)

GAILLABAUD Cynthia (stagiaire)

DUJARDIN Max (stagiaire)

DIEBLING Laura (stagiaire)

ELIOT Charles Antoine (stagiaire)

MOULIE Angelique (stagiaire)

ALLIOUZ-MICHEL Elodie (stagiaire)

#### Intègrent le département

BERGER Valérie

JULIE Guillaume

# PASSAGE A LA HORS CLASSE 16 intégrations possibles

SCANZI ARLETTE

BARIL CATHERINE

**DUPONT OLIVIER** 

MIGNONAT DENIS

LETURGIE CATHY

**CURALLUCCI DE PERETT JEANNE** 

**AUTHIE FRANCIS** 

RIVAUD CONDE HELENE

**CHAUDIER YVAN** 

**BOUCHE ANNICK** 

**FABRY CATHERINE** 

**CERVANTES MYRIAM** 

**MAZOT VALERIE** 

**GRANGE THIERRY** 

**CHAUBON MONIQUE** 

VU VAN MARIE-DOMINIQUE